



**Province du Québec
Municipalité La Rédemption.**

Lundi, le 28 AOÛT 2017 se tenait à 18h30 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, Madame Madeleine Perreault, maire suppléante, madame la conseillère Patricia Lavoie ainsi que messieurs les conseillers, Simon-Yvan Caron, Jonathan Deschênes et Jean-Yves Deschênes. Tous formant quorum sous la présidence de Madame Madeleine Perreault, maire suppléante. Les membres tous présents renoncent à l'avis de convocation (article 157 du code municipal), qui est proposé par madame Patricia Lavoie, pour siéger sous la présidence de madame le maire suppléant afin d'adopter les résolutions suivantes.

Nadine Roussy, dir. générale et Maggie Lapierre dir. adjointe sont aussi présentes.

1. **17-181** **Autorisation signature contrat de travail**
Sur proposition de monsieur Jean-Yves Deschênes conseiller appuyée et résolue à l'unanimité, d'autoriser la signature du contrat de Maggie Lapierre, par madame Madelaine Perrault, maire suppléante. Il prendra en vigueur le 20 octobre prochain.
2. **17-182** **Autorisation gestion des boues**
Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité, d'accepter l'achat de d'articles pour les boues usées de l'entreprise Metalium INC au montant de 2503,55\$ ainsi que deux réservoirs de 3000 gallons usagés par l'entreprise AquaSeaulutions au montant de 2299,50\$.
3. **17-183** **Soumissions aménagement réception**
Sur proposition de Jonathan Deschênes conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité d'accepter la soumission de Bureau Desing Massé au montant de 3 924.68\$ plus les taxes applicables. Ceci pour l'aménagement de bureau de réception..
- 4- **17-184** **Terrain industriel**
Sur proposition de Monsieur Jean-Yves Deschênes conseiller appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil que pour construire le garage sur l'ancien site des fosses septiques, une demande d'exclusion à La CPTQA est nécessaire puisque ce terrain touche à la zone verte. Afin d'éviter ce processus, la proposition d'échanger ce terrain contre un terrain similaire de même dimension situé dans la zone blanche industrielle appartenant à Martin Morissette est accepté. De plus, un terrain de 100 pieds de façade adjacent à l'entrée est nécessaire afin d'agrandir l'entrée. Ce terrain est au montant de 2500\$ À noter que le terrain possède déjà une entrée d'eau.
- 5- **17-185** **Mandat confection appel services professionnels Garage caserne**
Sur proposition de madame Patricia Lavoie, conseillère, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'accepter l'appel d'offre de services professionnels, de madame Nathalie Lévesque, pour l'analyse des besoins, plans et devis et surveillance. Les tâches comprennent : la rédaction du devis d'appel d'offres, la coordination pendant l'appel d'offres, la rencontre, l'analyse des soumissions et le suivi du dossier, pour un montant total de 4 265\$.
6. **17-186** **Fermeture de l'assemblée**
Après la période de questions, il est proposé par madame Patricia Lavoie résolu à l'unanimité la fermeture de l'assemblée à 19h42

Je, Madeleine Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Madeleine Perreault
Pro-maire

Nadine Roussy
Directrice générale